

Le préfet en pince pour la grive

Comment séduire un préfet quand on est chasseur à la grive dans les Alpes-de-Haute-Provence? Il suffit de faire appel à sa curiosité et d'ouvrir son appétit.

Jacques Millon a été invité par l'ADCTG 04 (Association de défense des chasses traditionnelles à la grive) qui ne compte environ 500 adhérents. Un rendez-vous a été organisé sur la commune de Cruis, le samedi 25 mars, auquel a répondu présent le gratin du monde politique du département : Gilbert Sauvan, vice président du conseil général, représentant le président et député Jean-Louis Bianco, Daniel Spagnou, député maire de Sisteron, Claude Domeizel, sénateur, Félix Moroso, conseiller général et maire de Cruis; et les personnalités du monde de la chasse : Bernard Mathieu, président régional, vice président national et président de l'Association de défense des chasses traditionnelles à la grive du Vaucluse et premier membre d'honneur de l'ADCTG 04, Max Isoard, président de la Fédération départementale des chasseurs, ou encore Maurice Joyant, président départemental de l'Association de défense des chasses traditionnelles à la grive.

L'occasion donc pour le préfet Millon de se faire une idée du poids des chasseurs et de la solidarité qui lie chacun d'entre eux, comme l'a rappelé Max Isoard. L'occasion également pour chasseurs de faire part au premier représentant de l'Etat " d'un art, d'une passion, d'une tradition qui animent chaque chasseur ", dira Maurice Joyant, membre de l'ADCTG 04.

" Une passion démente "

Le préfet a été attentif. Il a lui-même reconnu que " cette passion de la chasse est démente ". Séduit par tous ces passionnés et visiblement charmé par leur meilleur représentant, Félix Moroso : " La grive est l'art de la chasse le plus délicat, le plus fin ". Celui qui a emmené son épouse, Emilie, le lendemain de



La grive, une histoire de passion... et d'appétit.

son mariage, regrette que " la chasse (soit) attaquée souvent à tort " ; " ici, dans les Alpes-de-Haute-Provence, défend-il, nous travaillons en étroite collaboration avec nos parlementaires (qui) connaissent cette tradition (que) nous voulons maintenir ". Des parlementaires qui ont accepté de rédiger un courrier commun pour appuyer la demande des chasseurs à la grive.

Maintenir une tradition mais aussi la remettre au goût du jour avec l'introduction de la chasse à la lecq, une tradition sélective, désormais autorisée dans deux départements français : en Aveyron et en Lozère. La nouvelle lecq est conçue de sorte qu'elle permet aux petits oiseaux de s'échapper de chaque côté.

" Nous allons effectuer une demande pour la nouvelle lecq ", explique Eric Camoin : " pour l'oiseau c'est que la lecq ne va capturer que la grive qui est plus grosse ". Les autres oiseaux (rouge-gorge, mésange, pinçon...) passeront tranquillement leur chemin.

Suite aux schémas départementaux, les arrêtés départementaux seront de la responsabilité des préfets. Et comme l'a si bien dit Jacques Millon, les demandes relatives à la chasse à la grive seront désormais traitées avec davantage d'égards. Les chasseurs à la grive avaient toutefois râlé lorsque le préfet avait pris un arrêté leur interdisant de capturer les appelants.

Amine EL-HASNAOUI

Ils ont dit

" Je ne sais pas s'il est siffleuse ou cha-cha... en tout cas, c'est le bon appelant électoral. " **Claude Domeizel** au sujet de **Félix Moroso**, on ne peut plus proluxe.

" On se souviendra plus du poste de chasse de Félix Moroso que de ce que j'ai fait pour le village. " **Félix Moroso** lui-même, non sans un brin d'humour.

" Sur un plan culturel, constate **Jacques Millon**, on voit la force de cette tradition millénaire. C'est bien loin de la chasse qui est critiquée par les urbains; c'est une chasse plutôt respectueuse de l'animal. C'est la recherche de toute une démarche que vous conduisez toute l'année. "

" Quand on vous (les chasseurs à la grive) écoute, grâce à la connaissance que vous avez acquise, chacun a droit d'avoir la pratique qu'il veut dans le respect de tous. "

" La chasse a une place prépondérante dans ce département, dira pour sa part **Gilbert Sauvan**, également chasseur mais à la bécasse. Les responsables de l'association mettent en relief les qualités de cette chasse et ont une gestion rigoureuse. "

" Cette chasse à la grive, poursuit le conseil général, fait surtout controverse par rapport à la date. Les chasseurs à la grive montrent à l'Etat qu'ils ne sont pas des tueurs. Je ferai en sorte pour que la chasse à la grive perdure, et la chasse en général. "

" Dans ce département, on ne fait pas de politique politicienne, note **Daniel Spagnou**. C'est comme ça qu'on fait avancer les choses. "

" La chasse aux leques, dira **Claude Domeizel**, il faudra y revenir. Car on est là pour défendre les traditions. "

" Si nous devons arrêter de chasser à cause de la grippe aviaire, nous le ferons. Car nous devons quand même rester raisonnables. La chasse c'est important mais à différents degrés. " **Maurice Paul**, chasseur.

Quelques chiffres

L'ADCTG (Association de défense des chasses traditionnelles à la grive) des Alpes-de-Haute-Provence compte près de 500 adhérents. Sur les 200 sociétés de chasse enregistrées à la Fédération, plus une trentaine de sociétés privées, une cinquantaine sont adhérentes de l'ADCTG 04.

La région Paca (Provence-Alpes-Côte-d'Azur) compte 100 000 chasseurs. Soixante pour cent d'entre d'eux sont des chasseurs de grives.